

## Un nouveau site pour la MRIE

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le site de la MRIE fait peau neuve ! Ce nouveau site vous permettra de trouver plus facilement et plus précisément ce que vous cherchez. Nous espérons aussi que votre déambulation sera rendue plus sympathique et qu'elle vous donnera l'envie d'explorer de nouvelles voies...



## A propos...

### ... Les permanences APPEL (action permanence de prévention des expulsions locatives)

Gratuites et sans rendez-vous, ces permanences complètent et renforcent les passerelles entre la justice et les services sociaux de prévention. L'objectif est d'accueillir toute personne menacée d'expulsion locative ou en situation d'impayé de loyer ou de conflit avec son bailleur. Elles permettent de donner une information sur les droits et devoirs, des conseils juridiques, d'élaborer un plan d'action et d'effectuer une réorientation, si nécessaire pour un suivi. Ces permanences sont assurées par un avocat du barreau, un travailleur social de la CAF du Rhône et un conseiller logement de l'ALPIL, du CLLAJ, ou de l'AVDL.

Un accueil hebdomadaire est organisé au Tribunal de Grande Instance de Lyon, le Vendredi de 9h30-11h30, au Tribunal d'Instance de Villeurbanne, le Jeudi de 9h30-11h30 et au Tribunal de Grande Instance de Villefranche-sur-Saône une fois par mois les mardis d'audience « loyers expulsions » de 9h30 à 11h30.

### ► QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

#### • Mardi 9 février 2016 à Lyon

Séminaire « Penser les pratiques transversales. Et agir en conséquences ». Un réseau d'acteurs organise ce premier séminaire « Déconstruire le social / Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour en savoir plus : [richard.jeannin@aralis.org](mailto:richard.jeannin@aralis.org)

Pour plus de manifestations : [www.mrie.org](http://www.mrie.org)

### ► DES ARTICLES, PUBLICATIONS ET SITES QUI NOUS ONT PLU

• Pascal NICOLAS-LE STRAT, *Le travail du commun, proposé en pré-achat*. Février 2016

• Bruno TARDIEU, *Quand un peuple parle, ATD Quart Monde, un combat radical contre la misère*, 2015

• Miguel BENASAYAG et Angélique del REY, *Eloge du conflit*, 2012

Pour plus d'infos : [www.mrie.org](http://www.mrie.org)

14 rue Passet - 69007 Lyon  
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94  
e.mail : [mrie@mrie.org](mailto:mrie@mrie.org) - site : [www.mrie.org](http://www.mrie.org)  
Directrice de la publication : Annaïg ABJEAN  
Création graphique : Nicole CRAIPEAU - AYED



# L'actu de la MRIE

N°41  
Décembre  
2015

## Travaux en cours

### Enquête régionale sur le reste pour vivre

En tant qu'acteur local de proximité, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) sont en contact direct et régulier avec les personnes parmi les plus pauvres. Ils sont donc à même d'appréhender les besoins de ces populations, de donner l'alerte et faire office de baromètre pour devenir de véritable "veilleurs sociaux". C'est en ce sens qu'a été réalisée en 2013 une enquête sur le reste pour vivre, avec la participation de 55 CCAS volontaires. Ce travail effectué à partir de demandes d'aide facultative, a fourni des informations riches sur la répartition financière des recettes et dépenses contraintes des ménages. Il a donné lieu à plusieurs publications et a permis d'alimenter des débats nationaux sur la situation des ménages précaires. Convaincu de la pertinence de renouveler ce travail, l'UDCCAS du Rhône et de la Métropole, la MRIE et les UDCCAS de l'Ardèche, l'Isère, la Loire, la Haute-Savoie, la Savoie se sont associés pour mettre en place une deuxième édition de l'enquête reste pour vivre, à partir d'une méthodologie et d'un questionnaire revisité. Plus de 80 CCAS reflétant des territoires socio-économiques et démographiques divers ont d'ores et déjà donné leur accord et démarré la passation. La période de passation s'échelonne sur 4 mois. Le traitement des résultats débutera en mars prochain.

Référent : [flora.perrier@mrie.org](mailto:flora.perrier@mrie.org)

### Aux portes de l'impayé de loyer

La MRIE réalise actuellement en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre une étude sur la question des ressources des personnes en impayés de loyers et/ou en procédure d'expulsions locatives. Il s'agit de renseigner mensuellement (sur une période de 4 mois) le budget au travers des ressources, des dépenses, et des dettes. L'objectif est aussi de mieux comprendre l'état d'esprit, le ressenti, les arbitrages contraints et choisis de 25 ménages. Ces derniers sont accompagnés par 4 associations : le Claj, l'Alpil, l'Avdl et Sos Emmaüs Familles.

Référent : [collaborateur2@mrie.org](mailto:collaborateur2@mrie.org)

## Infos MRIE

L'équipe s'est renforcée avec l'arrivée de **Blandine Mounier**, chargée de mission pour quatre mois pour mener une étude conjointe avec la Fondation Abbé Pierre sur la question des ressources quand on est en impayé de loyer ou menacé d'expulsion.

Nous avons plaisir d'accueillir actuellement :

• **Pierrick le Mouël**, stagiaire en master 2 InPACT, Ingénierie de projet, action communautaire et territoire, qui travaille en vue du prochain dossier de la MRIE sur la question de l'habiter.

• **Anaïs Bertron**, stagiaire en Licence 3 MIASHS, Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, associée à l'étude réalisée à la demande d'Habitat et Humanisme.

## Des mots pour...

### ... lutter contre le chômage de longue durée

Depuis plusieurs années, ATD Quart Monde porte un projet : « Territoires 0 chômeur de longue durée », initiative soutenue par la MRIE qui en avait fait l'écho dans son dossier 2014 (p.93).

L'action est basée sur les principes suivants :

- **La volonté de s'engager** : il s'agit de partir de personnes au chômage qui le souhaitent et d'acteurs mobilisés sur leur territoire pour identifier à la fois les savoir-faire des personnes en recherche d'emploi et les besoins non-pourvus sur ce territoire.
- **La création d'emplois d'un type nouveau** : il s'agit d'identifier des activités délaissées faute de rentabilité et de créer des postes concordants selon les besoins recensés sur le territoire.
- **Des emplois durables** : il s'agit de proposer, sur des territoires donnés, à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée, adapté à ses compétences
- **L'activation des dépenses passives** : il s'agit de financer ces emplois en tout ou partie par la réaffectation des coûts dus à la privation durable d'emploi, donc de limiter les surcoûts pour la collectivité (voire de les annuler).

Pour pouvoir tester l'idée, il était nécessaire qu'une loi d'expérimentation soit votée (pour permettre entre autre la réaffectation de l'ensemble des dépenses liées à l'absence d'emploi). Pendant plusieurs mois, ATD Quart Monde, rejoint pas d'autres mouvements issus de la société civile (le Secours Catholique, la FNARS, SNC...), ont construit et défendu cette proposition de loi. Des députés se sont engagés à leurs côtés avec à leur tête Laurent Grandguillaume. Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) a rendu début novembre un avis approuvé à l'unanimité, qui émet un certain nombre de questions mais confirme l'intérêt pour l'expérimentation. Enfin le 9 décembre la proposition de loi a été votée en première lecture à l'unanimité par l'Assemblée Nationale.

Avec l'ensemble des acteurs de ce projet, nous nous félicitons que les députés, sans considérations partisans, aient voté en faveur de l'expérimentation, après un débat respectueux et de qualité.

Grâce à cette loi, l'expérimentation concernera dix territoires, urbains et ruraux. Les premiers territoires engagés dans le projet sont situés dans l'Ille-et-Vilaine, les Deux-Sèvres, la Nièvre, la Meurthe-et-Moselle et les Bouches du Rhône. Cinq autres territoires doivent encore être sélectionnés. Dans un second temps et à l'issue de l'évaluation, une seconde loi pourrait étendre l'expérimentation à plusieurs centaines de territoires afin d'acter sa faisabilité à grande échelle.

Le vote de cette loi est peut-être un acte fondateur d'une nouvelle approche de la Démocratie : la société civile organisée et rassemblée, créatrice d'innovation sociale, peut amener les politiques à s'emparer de ses propositions pour leur donner un cadre juridique, au service de l'intérêt général en dépassant les clivages habituels

Gageons que des territoires de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes se porteront candidats à l'expérimentation.

Yvon Condamin, Président de la MRIE

# la lettre de la

# mrie

Mission Régionale Rhône-Alpes  
d'Information sur l'Exclusion

## Sommaire

### L'ARTICLE du MOIS

LES ENJEUX DE PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL : L'EXEMPLE DE NOIRÉTABLE

p.2

### L'ACTU de la MRIE

#### Travaux en cours ...

- × Enquête régionale sur le reste pour vivre
- × Aux portes de l'impayé de loyer

#### A propos... des permanences APPEL

#### Infos MRIE

p.4

## A la une

## UN NOUVEAU SITE POUR LA MRIE



## LES ENJEUX DE PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL : L'EXEMPLE DE NOIRÉTABLE



A la demande de la Mrie, un groupe de professionnels en formation continue au collège coopératif Rhône-Alpes ([www.ccra.asso.fr](http://www.ccra.asso.fr)) a travaillé cette question sur le territoire de la communauté de communes des Montagnes du Haut Forez, dans la Loire.

Voici quelques extraits de l'étude, présentée à Noirétable le 23 novembre 2015 ([www.mrie.org](http://www.mrie.org))

**M**algré toutes les difficultés liées à la rarefaction des services, aux restrictions budgétaires, ce travail nous invite, comme Martin Vanier, à changer nos représentations en mettant en lumière ce dynamisme rural. « *Les campagnes [...] se réinventent toutes seules. Ce qu'il faut donc réinventer, sous cette impulsion, c'est la façon d'en parler, de se les représenter à nous-mêmes, de nous les rendre pleinement contemporaines* ». Et si, renversant le paradigme où le rural n'existe qu'à défaut de l'urbain, le dynamisme de ces territoires, sa force, faite d'initiatives, de solidarités et de créativité servaient de modèle quant à la lutte contre les exclusions sur d'autres territoires ?

### UNE VIE PLUS SIMPLE EN RETRAIT DE LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION, OÙ IL FAUT SE CONTENTER DE CE QUE L'ON A

**I**l y a « *moins de tentations en campagne, pas de lèche-vitrines* ». Bien qu'il y ait beaucoup de services et de commerces de proximité, les tentations sont moins nombreuses. Un habitant relie cela au statut de chef-lieu de Noirétable, les habitants sont en quelque sorte « *privilegiés* ». À notre surprise, la présence d'une « *multitude de services* » est soulignée : « *cuisine, médiathèque, deux écoles et un collège* ». Du côté des professionnels, on souligne aussi que ce statut de chef-lieu de canton concentre un nombre important de services.

S'il y a moins de tentations qu'en ville, les habitants doivent aussi se contenter de ce qu'ils ont. Les personnes interrogées définissent leurs loisirs comme simples et liés à leur cadre de vie. Les plaisirs « *simples et peu onéreux* » sont mis en avant comme « *les promenades, la cueillette de champignons* », les « *randonnées* ».

<sup>1</sup> Martin Vanier, Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030, Editions Quae, Lyon, 2015, p.5.

Une professionnelle remarque que « *Ça rentre dans les mœurs que les loisirs c'est secondaire* ». Les dépenses doivent être réfléchies, choisies : « *C'est limité, faut pas vouloir s'acheter un jean tous les deux mois. Faut pas faire du superflu, faut vivre un petit peu* ». Les habitants sont moins sollicités qu'en ville, pas d'hypermarché, de grands magasins ou encore d'espaces publicitaires à chaque coin de rue. Un professionnel ajoute « *On ne dépense pas comme ça. C'est une autre mentalité, une autre génération.* »

### UNE QUALITÉ DE VIE JUGÉE MEILLEURE, POUR AUTANT NOMBREUX SONT CEUX QUI S'INSTALLENT ET QUI NE RESTENT PAS

**D**e nombreux témoignages mettent en "concurrence" les milieux urbain et rural. Tous soulignent mieux vivre en campagne qu'en ville.

Une élue explique que « *les loisirs ne sont pas chers [comme la] baignade* ». Un habitant compare les prix pratiqués en ville et ceux à la campagne : « *la licence de badminton est moins chère* ».

Un autre souligne « *la sérénité et la tranquillité du milieu rural* ». Un habitant compare avec la vie urbaine où il y a « *trop de monde, trop de bruit. Dès que l'on quitte la maison, les voitures* ».

Il existe une désillusion importante concernant les conditions de vie en milieu rural. Attirés par des loyers peu chers ou un désir de changer de mode de vie, les gens se rendent compte que cela ne suffit pas. Ils sont confrontés à la réalité de la vie à la campagne et notamment à l'isolement. « *Curieusement, les gens venaient de Chambéry, des Pyrénées. Ils ont atterri à Noirétable, on ne sait pas pourquoi ? Ils voulaient un loyer moins cher, un truc comme ça. Ils sont restés un, deux ans sans travail et ils sont repartis.* ».

« *En ville, si c'est pour vivre dans un clapier, je me défenestre* »  
Habitante du territoire

Pour un nombre important de professionnels, la principale cause de départ des habitants est liée à la « *désillusion et au problème de distance* ». Les personnes pensaient qu'elles auraient une vie meilleure, mais n'avaient pas conscience des difficultés et des contraintes liées à ce milieu : éloignement, déplacements difficiles nécessitant un véhicule, coût du carburant et de l'entretien. « *On voit arriver des gens parce que les loyers ne sont pas chers et ce sont des gens qui ont des difficultés sociales importantes.* », « *dans les familles en difficulté, on a beaucoup de gens de passage qui restent 3 mois à 1 an et puis ils disparaissent. Ils essaient la campagne en pensant que c'est plus facile.* »

« *Beaucoup de gens de passage restent trois mois à un an et puis disparaissent* »

Acteur du territoire

### UNE « CULTURE » RURALE DE LA COMMUNAUTÉ, POUR AUTANT LA PAUVRETÉ RESTE CACHÉE

**S**elon une adjointe aux affaires sociales, il existe à la campagne une solidarité, on se sent concerné, presque dans sa chair par la situation des autres : « *dans la ruralité on fait corps* ». Une professionnelle emploie une autre métaphore corporelle afin de décrire ce qui la guide dans son action : « *la ruralité permet de prendre à cœur la situation* ». Lors des rencontres avec les élus nous avons été surpris par la fine connaissance qu'ils avaient de leurs administrés et par leur implication à leur égard. Nous pensons à ces deux élus qui se sont relayés pour veiller une personne âgée que l'hôpital avait renvoyée trop tôt à son domicile. Un habitant oppose la campagne à la ville où « *vous ne connaissez pas les gens* ». Malgré l'éloignement dû à la dispersion de l'habitat et aux difficultés de transport, le thème de l'interconnaissance qui brise « l'isolement » est cité par beaucoup : « *c'est formidable, c'est ça la campagne tout le monde fait attention à l'autre* », une élue parle de « *connaissance mutuelle* ». Une professionnelle souligne que même si la solidarité se perd un peu, le souci de l'autre est toujours présent. Ainsi la mairie est alertée si une personne n'a « *pas rentré le bois* » ou pour « *un compteur d'eau qui ne tourne pas* ».

De l'avis général, il existe une entraide dans la ruralité « *À mon arrivée sur Noirétable, je ne connaissais personne. Maintenant, je connais tous les parents d'élèves* », entraide qui vient compenser la dureté du territoire.

Malgré cette interconnaissance, les situations de pauvreté restent souvent invisibles. « *Les gens ne veulent pas qu'on sache ce qui se passe chez eux. On ne voit pas de mendicité, ça c'est sûr* ». Certains sont logés dans des logements pouvant être considérés comme "insalubres".

Pour autant, parmi les habitants que nous avons rencontrés, peu se définissent ou se reconnaissent comme pauvres. Les professionnels quant à eux soulève qu'« *on ne parle pas de pauvreté, il y a de la fierté à la campagne* ». Il est difficile pour ces personnes de demander de l'aide. « *Elles ne veulent pas que ça se sache, car à la campagne tout se sait* » déplore l'assistante sociale. « *Il y a une certaine dignité, c'est une démarche douloureuse d'accepter de l'aide* ». L'ensemble des entretiens effectués tant auprès des habitants qu'auprès des professionnels, met en exergue les mots « *dignité* » et « *fierté* ». Les habitants veulent se débrouiller seuls. Demander de l'aide, est vécu comme une situation d'échec. Un habitant indique que « *la fierté c'est la première chose dans la vie. Quand il n'y a pas de fierté, la vie c'est fini !* », ajoutant « *il y a aussi de la retenue, car c'est un peu honteux* ». Un professionnel souligne que cette situation s'accroît avec l'âge des personnes « *[Pour celles] qui ont entre 70 à 80 ans, c'est par fierté qu'ils ne demandent pas* ». Cela aboutit parfois à une aggravation des situations de précarité, à la limite de la survie : « *on trouve parfois des gens dans des taudis, et on se pose régulièrement la question : est-ce que l'on a beaucoup d'habitants comme ça sur la commune ?* ».

### UN MONDE D'INITIATIVES

**C**ette étude a fait ressortir le dynamisme des acteurs, élus, professionnels, des bénévoles et des habitants de ce territoire. Nous faisons l'hypothèse que le territoire avec la rudesse de son climat, les distances à parcourir, façonne les habitants comme les vagues sculptent les rochers côtiers. L'exemple des jeunes issus du « *cru* » qui s'en sortent mieux dans les déplacements que les nouveaux arrivants nous confortent dans notre intuition. Il nous semble que ce dynamisme, cette inventivité constituent de bons points d'appui pour le développement d'initiatives locales contre l'exclusion des personnes les plus précaires. Des initiatives locales qui méritent d'être soutenues car elles permettent de redonner de la fierté aux personnes tout en retissant le lien social qui tend parfois à se déliter.

Pour le CCRA :

G. Brouard, K. Boukacem-Hennouni,  
P. Morand, S. Négrier, M-A. Venck